



Fiche Technique / Technical Rider L'ECLIPSE (220 Places)

Régie Générale :

Robin LE CORRE – 06 79 56 99 74 – robin.lecorre@laclef.asso.fr

Production :

Emilie VERMOREL – 06 74 28 17 18 – emilie.vermorel@laclef.asso.fr

Communication / Relation presse :

Grégory MARQUOIS – gregory.marquois@laclef.asso.fr

Accueil :

01 39 21 54 90

46 rue de Mareil, 78100 Saint-Germain-en-Laye, Tél: 01 39 21 54 90, Fax: 01 39 73 29 21

www.laclef.asso.fr / contact@laclef.asso.fr

Association Loi 1901 agréée d'Education Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Licences d'Entrepreneur de Spectacles n° : 1-1033287 -- 2-1033289 -- 3-1033290 -- SIRET: 785 124 744 00026 -- APE: 9499 Z.

Avec le soutien de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

Equipement Son / Sound Specs

Niveau Sonore / Sound Limit : 102 dB(A)

Façade / FOH

Console : YAMAHA QL5
24 in maximum

Ampli : POWERSOFT DIGAM M50Q

Système : 4 x AS 500 (têtes)
4 x Turbosound TXD 518 (Subs)

Retour / Monitoring

Console : YAMAHA LS9 32

Amplis : POWERSOFT DIGAM Q4004

Retours : 6 x AS 500

Microphones

1 x Micro Shure BETA 52
1 x Micro Shure BETA 91
4 x Micro Sennheiser E 604
4 x Micro Shure KSM 137
2 x Micro Shure SM 57
3 x Micro Shure BETA 57
2 x Micro Shure SM 58
4 x Micro Shure BETA 58
2 x Micro Sennheiser E 906
1 x Micro Beyerdynamic M 88 TG
1 x Micro Sennheiser MD 441
7 x Boitier de Direct BSS AR 133

Backline

Nous consulter SVP / Please contact us before

Batterie

1 x PEARL EXPORT SELECT ELX 5 fûts ; dimensions : 22/12/13/16/14

Basse

1 x Tête AMPEG SVT-350H

1 x Baffle 4x10

Guitare

1 x FENDER TWIN REVERB

1 x Tête MARSHALL VINTAGE MODERN

1 x Baffle MARSHALL 4x12

Platines

2 x TECHNICS SL-1200 MK2

1 x MIXETTE ALLEN&HEATH X-ONE 32

Clavier

1 x KORG SV1 – 73 Touches

Equipement lumière / lights specs

Console / Desk

Console traditionnels : MA LIGHTING Light Commander II 48/6

Console Automatiques : MA LIGHTING Command Wing

Equipement

6 x ROBE Beam 250 XT

8 x PAR LED StarWay SupraKolor TOUR

2 x Blinder FL 1300

10 x PAR 64

7 x PC Coemar Corto 650 W

1 x Machine à brouillard

Pour toute question relative à l'implantation lumière ou aux dimensions de la salle, contactez le régisseur.

Vidéo

1 x écran amovible 2,40 x 1,80 m

1 x vidéoprojecteur

Commodités

Scène / Stage

Ouverture / Width : 5,50 m
Profondeur / Deep : 3,70 m
Hauteur / Height : 0,50 m
Hauteur sous grill : 2,45 m

ACCES DECORS / MOBILES

ATTENTION, contacter le régisseur pour toute implantation de décors, volumineux ou non, backdrop, pyrotechnie.

Loges / backstage :

La Clef dispose de deux loges (20M² et 10M²) équipées de frigo, de lavabo et recevant le wifi. Elles permettent un accès aux scènes séparé du public. Une douche et des toilettes attenantes aux loges sont exclusivement réservées à l'équipe accueillie

Cette fiche technique contient 4 pages et fait partie intégrante du contrat, quel qu'il soit. Elle doit nous être retournée signée avec ce dernier. Il est évidemment toujours possible de s'arranger sur les points de détails liés au matériel, mais les quatre points cités ci-dessous sont des clauses contractuelles, non négociables et non révisables :

1°) Le personnel lié au Producteur sera, lors de son arrivée dans le lieu, soumis aux règles d'hygiène et de sécurité de la structure. L'exploitant est le garant de ces normes et en délèguera, le cas échéant, son respect et la responsabilité à un référent qualifié.

Pour rappel, les espaces techniques, les loges et le cadre de scène sont considérés comme parties intégrantes de la structure et sont soumis aux mêmes règles.

2°) En fonction du décret n°98.1143 du 15 Décembre 1998, relatif à la limitation sonore dans les lieux diffusant de la musique amplifiée, la puissance sonore du concert ne devra excéder 105 décibels leq dans la salle.

3°) Si une détérioration du matériel est constatée à la fin de la prestation, la réparation sera à la charge de l'utilisateur : le producteur ou le groupe si celui-ci n'est pas représenté par un tiers.

4°) Si le groupe fournit son ou ses techniciens, la décision finale concernant la bonne utilisation du matériel dans les limites acceptables de ses possibilités, appartient au régisseur et aux techniciens de la CLEF.

Fait en deux exemplaires, le _____
Pour l'Artiste – Le Producteur Pour l'Organisateur
(Rayer la mention inutile)